

Theresa May, première Ministre britannique (parti conservateur), a annoncé vouloir enclencher la procédure de sortie de la Grande Bretagne de l'Union européenne d'ici mars 2017, sans trancher pour l'instant la question du cadre institutionnel qui liera le pays à l'Union. De leurs côtés, certains opposants au Brexit tels John Major, ancien chef du gouvernement conservateur entre 1990 et 1997, et Tony Blair, ancien premier Ministre travailliste de 1997 à 2007, défendent l'idée d'un second référendum.

Alors que le personnel politique britannique est divisé sur les conditions et l'opportunité même du Brexit, ce texte de Marlène Benquet et Paul Lagneau Ymonet, écrit à la suite des résultats du référendum, souligne le fait que ces oppositions reflètent des clivages internes au patronat britannique, dont l'effet au sein des pays européens est un approfondissement de la dérèglementation financière.

Le 23 juin 2016, les électeurs britanniques ont voté pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Les journalistes ont rappelé les caractéristiques qui distinguent les *remainers* des *brexiters*. Les seconds sont plus âgés, moins éduqués et occupent des activités moins rémunératrices ou prestigieuses que les premiers et ils résident plutôt dans de petites agglomérations anglaises ou galloises. De nombreux commentateurs ont déploré l'irresponsabilité des élites : la construction européenne serait une chose trop grave pour être confiée aux citoyens^[1]. D'autres pensent le *Brexit* comme une victoire populaire, qui pourrait inspirer celles et ceux qui, sur le continent, ne se satisfont pas de l'ordre libéral qu'instituent les traités sur l'Union européenne. Si l'issue du référendum constitue un revers pour une fraction de la classe dominante britannique, le *Brexit* n'est pas pour autant une défaite politique pour les néo-libéraux, ni au Royaume-Uni ni dans le reste de l'Europe.

La campagne a donné lieu à un engagement sans équivoque des principales institutions économiques et patronales en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne. La Banque d'Angleterre, le ministre des Finances, la confédération des industrielles britanniques, CityUK - l'organisme qui promeut la place financière de Londres - , mais aussi ses porte-voix, le *Financial Times* et *The Economist*, ont tous célébré la libre circulation des biens, des services et des personnes et multiplié les prophéties catastrophistes si le *leave* venait à l'emporter. Le Président des États-Unis, les dirigeants de grandes banques ainsi qu'un aréopage de patrons européens ont eux-aussi pris position en faveur du *remain*. Ainsi Barack Obama a-t-il déclaré : « *L'Union Européenne ne réduit pas le pouvoir du Royaume-Uni, elle le magnifie* »^[2] Dès le mois de février 2016, 200 dirigeants britanniques avaient fait paraître dans le *Times* une lettre ouverte exposant les dangers que le *Brexit* ferait courir à l'investissement et l'emploi. Goldman Sachs et JP Morgan Chase ont versé chacune 500 000 £ à *Britain Stronger in Europe*. Au même moment, la première assurait ses arrières en embauchant l'ancien président de la Commission européenne, quand le PDG de la seconde menaçait de supprimer des milliers d'emplois si les entreprises installées au Royaume-Uni devaient perdre l'accès libre au marché unique. Quelques jours avant le scrutin, une trentaine de patrons français publiaient un encart publicitaire dans les journaux anglais : « *S'il vous plait, amis britanniques remain ! On vous aime, et on aime faire des affaires avec vous.* »

Trois raisons ont motivé cet investissement patronal. D'une part, le *Brexit* remettrait en question l'arrangement institutionnel qui, depuis les années 1980, favorise l'accumulation de profits par le secteur financier en même temps qu'il a consolidé la domination de la City sur ses rivales continentales : Francfort, Paris, Luxembourg, Amsterdam, Bruxelles ou Dublin, mais aussi les places helvétiques. D'autre part, il priverait les financiers européens

de leur plus efficace relais auprès des institutions européennes : la place londonienne a utilisé sa puissance financière pour obtenir des institutions communautaires des règles qui renforcent la financiarisation des économies européennes[3]. Le transfert partiel de souveraineté nationale au profit de la Commission a enfin permis aux États membres de mettre en œuvre des politiques d'austérité impopulaires s'en avoir à en assumer la responsabilité politique. La mise en scène de l'impuissance face à Bruxelles, comme d'ailleurs face aux marchés financiers, est devenue un lieu commun des discours tenus par les pouvoirs publics aux populations, faisant oublier que ce transfert n'est pas une confiscation, mais une délégation décidée par les États eux-mêmes. La campagne patronale anti-Brexit témoigne ainsi d'un intérêt collectif bien compris en même temps qu'elle récompense trente ans de fidélité libérale.

Cela n'a pourtant pas suffi. La fraction la plus libérale et réactionnaire de l'*establishment* financier a mobilisé ses puissants relais médiatiques (*The Sun, The Daily Mail, The Sunday Times, The Daily Telegraph*) en faveur du *leave*. Parmi ses hérauts, on retrouve notamment l'ancien secrétaire d'État aux affaires financières de Margaret Thatcher, Lord Nigel Lawson, qui est aussi le fondateur du Global Warming Policy Foundation, l'un des principaux lobbies climatosceptiques[4]. Le référendum britannique n'est donc, en aucun cas, comparable à celui de 2005, en France, lorsque le « non » s'était imposé contre la ligne des principaux partis et journaux. Si le *Brexit* constitue bien un revers électoral pour les institutions financières les mieux établies de la City, il ravit sa frange la plus récente et spéculative. Le *Brexit* n'a donc rien d'une victoire populaire, arrachée au patronat britannique.

Les premières réactions des autorités britanniques après la confirmation des résultats sont d'ailleurs sans ambiguïtés. La Banque d'Angleterre envisage de réduire ses exigences vis-à-vis des banques en matière de fonds propres, pour accroître leurs marges de manœuvre. Le gouvernement a annoncé une baisse d'un quart de l'impôt sur les sociétés (20 % à 15 %), afin de réduire l'écart avec l'Irlande qui pratique le dumping fiscal comme politique industrielle. Et le ministre des Finances a entamé une tournée américaine par cette déclaration lyrique : « *Comme j'ai l'intention de le dire aux financiers de Wall Street, nous voulons plus de finance à Londres, pas moins. [...] Mon message est simple. Le Royaume-Uni quitte l'Union Européenne, mais nous ne nous retirons pas du monde. La Grande Bretagne sera désormais un phare pour le libre-échange, la démocratie et la sécurité.* »[5] En menaçant d'affaiblir le premier pôle financier mondial, les résultats du référendum relancent en effet la compétition entre places financières pour l'accès à l'épargne mondiale. La moitié des 12 700 établissements du secteur financiers implantés dans le grand Londres sont des filiales de sociétés extra-européennes. Sans « passeport européen »[6], leurs directions pourraient chercher à les relocaliser ailleurs dans l'Union. C'est pourquoi les rivales européenne de la City se livrent une âpre concurrence. Chacune a son produit d'appel : l'Irlande offre l'imposition à la carte pour attirer des multinationales, la Belgique n'a pas de taxation sur les plus-values et le capital. Les Pays-Bas et le Grand-Duché peuvent se prévaloir d'une réglementation favorable aux fonds d'investissement et aux *holdings*, sans parler de la domiciliation à Luxembourg de l'une des principales chambres de compensation, Clearstream (ces deux autres rivales, Euroclear et LCH-Clearnet sont respectivement bruxelloise et londonienne).

Quant à Francfort et Paris, elles accueillent déjà les sièges de la BCE et des plus grosses banques de la zone Euro, ainsi que les états-majors des deux principaux opérateurs boursiers (Deutsche Börse et Euronext). Les organismes qui représentent les intérêts de la place francfortoise (Frankfurt Main Finance) et ceux de son homologue parisienne (Paris

Europace) profitent de l'occasion pour obtenir des gouvernements allemand, français et de la Commission Européenne les moyens de contester la domination londonienne. A celle-ci, ils rappellent que les firmes localisées au Royaume-Uni ne devraient plus bénéficier du passeport européen, que l'Autorité Bancaire Européenne ne pourra pas rester à Londres, tout comme les activités de compensation des transactions en euros. Après des gouvernements nationaux et des exécutifs régionaux, ils négocient la satisfaction d'anciennes revendications : abandon de tout projet de taxation des transactions financières, baisse de la fiscalité des entreprises et des gains financiers, développement d'infrastructures pour accueillir des financiers anglophones et leurs familles (services administratifs dédiés, écoles internationales, etc.)^[7]. Ainsi, Manuel Valls accourut au Forum Paris Europlace, pour annoncer une diminution de l'impôt sur les sociétés et l'extension de 5 à 8 ans du régime fiscal dérogatoire pour les impatriés. En ouverture du raout, le vice-président de la région Ile de France Jérôme Chartier (LR) avait annoncé vouloir « *dérouler le tapis Bleu, Blanc, Rouge.* » La présidente de région, Valérie Pécresse avait, elle, préféré adopter une métaphore moins républicaine et davantage commerciale : « *A tous ces investisseurs, nous disons « Welcome to Paris Region !« Un élu local doit en quelque sorte être le VRP de son territoire » (La Tribune, 30 juin 2016).*

Quelle que soit l'issue de cette course au moins-disant fiscal et réglementaire, la recomposition du secteur financier européen va dans le sens du renforcement de ses droits à l'accumulation. L'enjeu est la distribution du profit financier européen entre places financières européennes et non la redistribution de ces profits à l'extérieur des secteurs financiers, en direction des forces productives notamment. Dans le pays du futur champion de cette concurrence, la supériorité financière sera construite ou conservée au prix de mesures défavorables à la main d'œuvre, aux contribuables ordinaires et aux usagers des services publics. Dans les autres pays, les coûts des politiques néolibérales de soutien au secteur financier incomberont aussi aux populations. Si la constitution de l'Union européenne a favorisé le développement du secteur financier ces trente dernières années, celui-ci semble aujourd'hui en mesure de poursuivre son extension en s'affranchissant de cet arrangement institutionnel.

Au final, le *Brexit* contredit les leçons tirées par une partie de la gauche européenne de l'expérience grecque. La sortie des institutions européennes n'est pas un processus nécessairement émancipateur. Une telle idée procède d'une forme de fétichisation des institutions perçues comme indépendantes des rapports de force qui les sous-tendent. Les institutions communautaires seraient structurellement la propriété des puissants tandis que les États-nations seraient celle des peuples. Outre le fait que cette idée fait peu de cas de l'abîme qui sépare la démocratie réelle de la démocratie parlementaire, les arrangements institutionnels sont, à l'échelle de l'Union comme dans chaque pays, les produits de rapports de forces entre groupes sociaux aux intérêts divergents et parfois contradictoires. Les institutions pérennisent une certaine distribution de la puissance sociale qui les excède et leur préexiste. Leur activité n'est pas de création, mais de conversion. Elles recomposent, à partir de rapports sociaux labiles et transitoires, un ordre institutionnel doté de cohérence et de légitimité. Sans évolution sur le terrain même des rapports sociaux, la capacité des puissants à produire des ordres institutionnels consacrant leur hégémonie aura tôt fait de remplacer le vieux monde par un nouveau très ressemblant. La revendication de sortie de l'Union européenne ne vaut donc qu'en tant qu'elle serait une occasion de créer une force sociale de contestation du pouvoir de la finance. Coupée de ces forces sociales, la sortie de l'Union européenne ne fait que déstabiliser au profit d'une autre, l'une des mille formes de gouvernements possibles du capitalisme financier. La Grande Bretagne est dehors, mais le néolibéralisme *remain*.

Notes

[1] Gillian Tett, « What Brexit can teach America », *The Financial Times*, 4 août 2016.

[2] Propos rapportés par Éric Albert : « Barack Obama met en garde les Britanniques contre un Brexit », *Le Monde*, 22 avril 2016.

[3] <http://corporateeurope.org/pressreleases/2016/06/uk-bankers-spend-over-34-million-year-in-fluence-eu>.

[4] The Electoral Commission, « First pre-poll donations and loans report ahead of the EU referendum published », communiqué de presse, 11 mai 2016.

[5] George Osborne, « Britain is open for business », *The Wall Street Journal*, 10 juillet 2016.

[6] Le « passeport européen » permet à une société financière agréée par l'autorité de son pays d'origine, d'exercer ses activités dans toute l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économie européen.

[7] Paris Europlace, « BREXIT Paris EUROPLACE prend acte de la décision du Royaume-Uni de sortie de l'Union Européenne et appelle à renforcer la dynamique de la zone euro », communiqué de presse, 24 juin 2016.